

consul général à Québec, M. le ministre des affaires étrangères a décidé, dès le 30 septembre dernier, la création, sur ce point, d'un agent consulaire, non rétribué, dont le titulaire est M. Barry.

En signalant, d'autre part, les difficultés que rencontrent les acheteurs de bois pour opérer leurs chargements, après le 1er ou le 15 octobre, en raison des accidents causés par les tempêtes d'automne, M. Chevalier pense qu'il aurait avantage pour les navires à destination du St. Laurent de quitter, du 1er au 15 août, au plus tard, les ports de la Méditerranée, et du 10 au 15 du même mois, les autres ports français.

Ces indications me paraissent de nature à intéresser les négociants et armateurs de votre circonscription : j'ai cru devoir, M. le président, les porter à votre connaissance à titre de renseignement.

Recevez, etc.

Le ministre de l'agriculture et du commerce, GRIVARD.

Un curieux détail du procès Kullmann. Dans son interrogatoire, l'accusé, maintenant le condamné, après s'être reconnu comme un grand criminel, a dit : " J'ai visé à la tête, parce que Bismark porte une cotte de mailles : en 1866, Charles Blind n'a pu le blesser, bien qu'il ait tiré sur sa poitrine presque à bout portant." Cette réponse a fait sensation en Allemagne.

SAUFRAGE.—Les annales de la mer viennent d'enregistrer une nouvelle et terrible catastrophe. Le steamer *Cospatrick*, destiné au transport des émigrants, vient de brûler en mer à quelques centaines de milles au large de St. Madère. Des 428 passagers, trois seulement ont été recueillis par le navire anglais le *Scipre*. Ces malheureux avaient passé dix jours dans une embarcation non pontée et privés de vivres et d'eau ; ils n'ont pu soutenir leur existence qu'en se nourrissant de la chair et buvant le sang des cadavres de leurs infortunés compagnons.

DINER POLITIQUE.—Mardi de la semaine dernière, avait lieu au St. Lawrence Hall un grand banquet politique. C'est au chef de l'opposition de la Législature de Québec, à M. Joly, qu'on offrait ces agapes.

L'hon. M. L. H. Holton, ayant à sa droite M. Joly, le premier Ministre M. A. Mackenzie, à sa gauche, présidait. MM. W. Dorion, P. Donovan et le colonel Smith étaient Vice-Présidents ; à la table d'honneur se trouvaient placés les hommes marquants du parti.

ELECTIONS.—Sir John A. Macdonald, vient d'être réélu à Kingston par 17 voix de majorité. A l'élection dernière sa majorité avait été de 36 voix.

AFFAIRE PARADIS.—Voici le résultat des délibérations du jury d'enquête dans ce mystérieux assassinat. Les jurés déclarent : que, Adélaïde Champigny, de la paroisse de St. Marc, district de Montréal, journalier, et d'autres personnes inconnues au juré, ont, le 18e jour de novembre 1874, félonieusement, volontairement et de malice préméditée, tué et assassiné Augustin Paradis, de la paroisse de St. Marc, cultivateur, contre le statut en tel cas fait et pourvu, et contre la paix de Notre Souveraine Dame de Reine, sa couronne et sa dignité.

ACCIDENT SUR LA GLACE. Le *Constitutionnel*, des Trois-Rivières, rapporte que dans la soirée du 28, M. J. B. Normand et M. J. G. A. Frigon revenaient de St. Grégoire avec leurs familles occupant trois voitures. Les voitures ont été s'enfoncer dans une mare faite juste dans le chemin balisé. Personne ne s'est noyé et on a pu retirer deux des chevaux, mais le troisième a péri. Un peu plus tard, M. H. Dufresne, revenant de Bécancour, a été également se plonger avec sa femme et un enfant dans une autre mare. On nous informe que Madame Dufresne est malade. Le même soir M. Antoine Bergeron, de St. Grégoire, a noyé son cheval vis-à-vis la ville.

SUCCESSALES.—La Banque Stadacona va, dit-on, ouvrir prochainement une agence à la Rivière-du-Loup et la Banque Molson une succursale à Rimouski.

UN NOUVEAU MEMBRE DU PARLEMENT.—Le gouvernement vient de commander à MM. Fairbanks et Cie., de New-York, une cloche du poids de 2,000 livres. Elle sera placée au sommet de la tour centrale des édifices parlementaires et sonnera l'alarme quand éclatera un incendie. Espérons qu'elle tintera aussi lorsque certains orateurs proliferaient.

Les Canadiens de Webster, de Boston, de Malborough, de Worcester, de Millbury, Mass., et de Rochester, N. Y., ont adopté des résolutions demandant le pardon de Lépine et l'amnistie.

M. Gendron, député du comté de Bagot au Parlement de Québec, a été dernièrement élu président de la Compagnie du Chemin de fer de Phillipsburg, Farham et Yamaska.

Cette élection est la digne récompense du zèle que M. Gendron a déployé en faveur de

la construction de ce chemin, dont une dizaine de milles sont déjà finis.

M. Ls. Riel était à Worcester les 19, 20 et 21 décembre, à Fall River, le 22. Il a prononcé un discours dans les deux villes.

ELECTIONS DE LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE NEW-YORK.

Président—F. Moreau, Vice-Prés—J. Dufort, Sec.-Arch—P. C. Harbour, Sec.-Cor—P. Leblanc, Trésorier—J. Robidou, Com.-Ord—Chs. Dufresne, Directeurs—M. Davis, T. Lauzon, M. Thibert, P. A. Normandeau, J. Falardeau. P. LEBLANC, Sec.-Cor., 103, rue Navy, Brooklyn, N. Y.

ELECTIONS DE LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE NORTH CAMBRIDGE, MASS.

Prés. Honoraire—A. G. Lalime, Président—G. Rousseau, Vice-Prés—Toussaint Legrand, Sec.-Arch—A. Authier, Ass. Sec.-Arch—Paul Éno, Sec.-Cor—S. Masse, Trésorier—Frank Gendreau, Ass.-Trés—Félix Cartier, Bibliothécaire—Ls. Duclos. Comité d'Enquête—E. Gouin, D. Éno, Onés. Bérard, F. S. Martin, A. Oulmet. Comité de visite—P. Masse, Président, S. Francœur, Azarie Authier, D. Manseau, Ls. Roch.

FAITS DIVERS

COMTÉ DE CHAMBLÉ.—M. Jodoin a été élu jeudi de la dernière semaine de la dernière année, par une majorité de 50 voix. La majorité obtenue par ce candidat, lors de sa première élection, s'élevait à 106.

NOUVELLE ÉGLISE.—On construira bientôt une église catholique à Lennoxville.

ORDINATION.—Mgr. de Sherbrooke a fait sa première ordination dimanche, le 20 de décembre, dans sa cathédrale.

CHEMIN DE FER DU NORD.—Il paraît, dit le *Constitutionnel* des Trois-Rivières, que M. McGreevy va faire commencer dans quelques jours les travaux du pont du chemin de fer sur le St. Maurice, sous la direction de M. O. Z. Hamel.

DON GÉNÉREUX.—Les Sœurs de Charité de l'Asile de la Providence de Montréal offrent le plus sincère hommage de leur reconnaissance à Messieurs les Directeurs de la Banque d'Épargne, en accusant la réception de la somme de \$1,050, qu'elles ont reçu, le 24 décembre 1874, dont \$700 pour l'ur institution, \$200 pour l'Asile des Sourdes-Muettes et \$150 pour la salle d'Asile, rue Visitation.

BONNE NOUVELLE POUR LES DYSPÉPTIQUES.—M. le Dr. de Saint-Cyr vient d'obtenir un brevet pour la fabrication de son "Café-Antidote Naturel," magnifique préparation dont le besoin se fait sentir depuis longtemps et qui est appelée à rendre des services signalés à tous ceux qui souffrent de la dyspepsie, ou qui ont besoin d'un fort tonique pour recupérer les forces physiques. MM. Payette et Filtéau, 250, rue St. Paul, Montréal, sont les propriétaires de cette préparation magnifique, qu'ils vendent en bouteilles ou au gallon, au gré des acheteurs.— Voir l'annonce.

CONSTRUCTION DE NAVIRES.—Le *Chronicle*, de Québec, publie sa liste annuelle des bâtiments en construction, à Québec, en ce moment. Ce rapport lui est communiqué par M. Simmons, surintendant du Bureau-Veritas :

Table with 3 columns: Name, Amount, Location. Includes Hon. J. E. Gingras (975 St. Roch), M. P. Baldwin (1400), M. P. Valin (1400), M. John Oliver (1400), Dunn et Samson (1000 Pointe-Lévis), M. W. Charland (750), M. F. X. Marquis (1200), M. Bossé (200 Cap St. Ignace), Vachon & Cie (400 Cap Chatte).

Tous ces bâtiments sont construits sous la surveillance du Bureau-Veritas, qui leur donnera une excellente classification.

VARIÉTÉS

Pendant le siège, à Paris, où il était de mode, forcément, de manger du cheval à toutes les sauces, un charcutier avait dans sa vitrine un écriteau sur lequel on lisait :

Saucisson chevaleresque.

On sait qu'Alfred de Caston, l'habile prestidigitateur, a une mémoire prodigieuse. Labiche, le vaudevilliste, disait de lui : —Il n'a pas besoin de domestique, tant ses souvenirs le servent bien.

Dans un tribunal de petite ville : Au moment le plus chaleureux du plaidoyer d'un jeune avocat, un âne se mit à braire d'une épouvantable façon. On n'entendait plus la voix de l'orateur. Un de ses confrères l'engagea à cesser sa plaidoirie jusqu'à la fin de ce concert malencontreux, ce qu'il fit de très-bonne grâce. Quand maître Aliboron eut terminé ses vocalises, l'avocat reprit ainsi le fil de son discours :

" J'en demande pardon au tribunal, mais si j'ai interrompu mon plaidoyer, c'est par déférence pour mon estimable confrère. . . . " Inutile de dire l'ilarité qui accueillit ces paroles.

Entre un père et sa fille : —Qu'as-tu donc fait de ta poupée ? —Je l'ai serrée, je la garde pour mes enfants quand je serai grande. —Et si tu n'en as pas ? —Ah ! bien, alors, elle sera pour mes petits-enfants.

Les habitants du Céleste Empire paient les honoraires de leurs médecins tant qu'ils sont en bonne santé. Dès qu'ils sont malades ou indisposés, les honoraires cessent, et les médecins sont obligés de soigner les malades et de leur fournir gratuitement les remèdes jusqu'à parfaite guérison, époque où ils recommencent à être payés.

Si cet usage était adopté ici, les médecins nous guériraient probablement beaucoup plus vite qu'ils ne le font.

Pensée d'un orphéoniste : Les orphéonistes doivent être philosophes et faire toujours contre mauvaise fortune bon cœur.

Entre gens positifs : —Comment vous portez-vous ? —Très-mal. . . Depuis quelque temps, ça ne va plus. —Ah ! laissez donc, vous vivez autant que Mathusalem.

—Qu'est-ce que c'est que Mathusalem ? Un ancien fabricant ?

—Mais non, c'était un patriarche de l'antiquité.

—Était-il dans le commerce ?

—Non ! vous dis-je, c'était un patriarche. Il a vécu 930 ans.

—930 ans ! Avec de l'ordre et de l'économie, il a dû laisser une jolie fortune à ses enfants ! Cette exclamation ne résume-t-elle point toute la théorie du siècle ?

Plaisante anecdote racontée par l'Indépendance Belge :

Il n'y a pas longtemps, à la cour d'assises du Brabant, un juré a voulu utiliser le mouvement flamand pour se faire dispenser de siéger.

Il a exprimé—en excellent flamand—au président qu'il ne comprenait pas un mot de français :

—Monsieur, puisque vous ne comprenez absolument pas un mot de français, vous pouvez vous retirer.

LA-dessus le juré, sans dire un mot, a tourné sur ses talons et s'est mis en demeure de gagner la porte.

Ce qui a déterminé le président à le rappeler et à lui dire—toujours en bon français :

—Monsieur, puisque vous avez compris que vous pouviez vous en aller, quoique je vous l'aie dit en français, vous me comprenez aussi bien maintenant si je vous dis que vous devez siéger.

Le juré a compris et s'est assis résigné.

POESIE

Elle a cinq ans, des flots d'ébène Baignent ses traits harmonieux ; L'intelligence dans ses yeux Rayonne limpide et sereine. . . . Mais sur son front s'est répandu Des chagrins le reflet morose ; Ses regards cherchent quelque chose. . . Savez-vous ce qu'elle a perdu ?

Ce n'est pas sa chère poupée : Elle lui parle tendrement, Et, sous l'édredon l'endormant, Elle la berce enveloppée. Puis, quand, vers le rideau tendu, Elle lui dit : " Adieu, ma fille ! . . . " Sur sa joue une larme brille. . . . Savez-vous ce qu'elle a perdu ?

Et vers la fin de la journée, Voulant au giron maternel Elle aussi cueillir son doux miel, Elle embrasse sa sœur aînée ; Puis, entre un baiser suspendu " Sœur, lui dit-elle sur la terre, Tu seras ma petite mère ! " Vous savez ce qu'elle a perdu.

C. V.

LE MOT DE L'ENIGME

" Ce qu'il y a de plus digne d'être montré aux hommes, c'est une Ame humaine. " " The one thing worth showing to mankind is a human soul. " (BROWNING.)

VII.

(Suite)

Mon père eût pu m'en dire beaucoup plus long sans qu'il me vint en tête de l'interrompre : j'étais dans un état de si profonde surprise, qu'il m'était presque impossible de comprendre le sens de ses paroles, et la perspective qu'il venait d'ouvrir ainsi soudainement devant moi ne présentait à mon esprit aucune idée définie. Il m'eût été plus facile de croire que mon père se moquait de moi, que de me figurer qu'un homme tel que le duc songeât à me proposer de devenir sa femme. Je rentrai dans ma chambre fort troublée, et ce trouble ne fut point diminué par l'émotion de ma sœur et la joie bruyante d'Ottavia, lorsque je leur eus appris la communication que je venais de recevoir.

Non seulement le duc de Valenzano était un grand personnage : mais il passait pour un homme accompli. En sorte qu'il était évident que tout le monde regardait mon consentement comme donné d'avance.

Un homme accompli ! . . . Avant d'aller plus loin, je ne puis m'empêcher de remarquer ici, en passant, à quel point le monde, si sévère en certains cas, se montre parfois indulgent, et combien cette indulgence est souvent partagée même par ceux qui se persuadent qu'ils ne sont influencés par aucune circonstance extérieure ! Ni mon père ni ma sœur, ni la simple Ottavia, ne se rendaient compte assurément, de la prédisposition favorable que faisait naître dans leur esprit l'éclat qui environnait ce prétendant inattendu, ni du grand mérite que lui prêtait, à leurs yeux, le seul fait d'avoir songé à m'offrir de partager son sort. J'eus donc quelque peine à exprimer ma propre pensée : car je la comprenais mal moi-même. Assurément, j'étais flattée, j'étais touchée, j'étais même très-reconnaissante, car il était évident que le duc avait commencé par bien plaider ma cause près de mon père. De plus, jusqu'à ce jour, il avait été loin de me déplaire. Pourquoi donc en ce moment ne pouvais-je penser à lui sans une sorte de répugnance, de peur et de malaise ? . . . Pourquoi me semblait-il enfin que j'aimerais mieux ne jamais le revoir ? . . .

Je me fis cette question d'abord tout bas, et puis je la répétai tout haut, car c'était assez mon habitude vis-à-vis de Livia ou d'Ottavia, si différentes l'une de l'autre, mais si semblables pourtant dans leur tendresse pour moi.

—Cela est tout naturel, *carina*, me répondit Livia. Ce duc de Valenzano tu le connais à peine, et cette parole *mariage* est fort imposante, et même redoutable, lorsqu'elle résonne pour la première fois aux oreilles d'une jeune fille. Cela passera.

—Tu crois ? —Mais oui, je le crois. Quand tu le connaîtras mieux, quand surtout il connaîtra, à son tour, tout à fait, ton esprit, ton âme, tes pensées, il aimera tant ma Ginevra, qu'elle à son tour, l'aimera bientôt, et même beaucoup, j'imagine.

—Je l'imagine aussi, dit Ottavia en riant. Il a ce qu'il faut pour plaire, dit-on, sans compter l'avantage d'être un des plus grands et des plus riches seigneurs d'Italie. Ah ! ah ! quelle mine feront maintenant ces méchants qui disaient. . . .

Livia regarda Ottavia, celle-ci s'arrêta tout court.

—Livia ! laisse-la dire, m'écriai-je. Continue, Ottavia, je le veux ; je veux savoir de quels méchants tu parles et ce qu'ils disent.

Ottavia, encore une fois, regrettait sa promptitude et eût voulu se taire. Mais je la pressai de questions, jusqu'à ce qu'elle m'eût avoué que quelques personnes se plaisaient à dire que je ne me marierais jamais à cause de ce qui s'était passé.

—Quelle vague et cruelle manière de parler ! s'écria Livia avec humeur. Pour le monde, à l'heure qu'il est, sait bien qu'il n'y avait rien, absolument rien de vrai, dans ces bavardages et que tout cela n'était que mensonge !

—Tout le monde ? dis-je avec une certaine émotion. Mais mon père, jusqu'à ce jour, ne me traite-t-il pas en coupable ? . . .

Puis après un moment de silence, j'ajoutai :

—Pensez-vous que ces mensonges soient parvenus jusqu'aux oreilles du duc de Valenzano ?

—Qu'importe ? dit Livia, puisque sa demande prouve aujourd'hui qu'il sait aussi bien que nous que tu n'as absolument rien à le reprocher.